

Ce rapport est très important ; et cette importance va être mise en relief par l'étude comparative des doses de cocaïne nécessaires pour produire des convulsions suivant l'espèce animale. Voici les résultats trouvés dans les auteurs, combinés avec nos propres expériences. Nous en donnons un résumé succinct sous forme de tableau.

COBAYE : INJECTION DANS LE TISSU CELLULAIRE OU LE PÉRITOÏNE.

	<i>Dose de Cocaïne.</i>	
Thèse de Compain, Paris 86	0,02	légère excitation.
Observation personnelle	0,03	excitation.
id	0,06	vive excitation.
id	0,07	convulsions, survie.
id	0,08	convulsions, mort.
id	0,08	id id
Laborde	0,08	id id
<i>Dose convulsivante</i>	0,07	

LAPIN : INJECTION DANS LE PÉRITOÏNE.

(Toutes les observations sont personnelles.)

	<i>Dose de Cocaïne.</i>	
	0,05	rien.
	0,10	excitation.
	0,12	id
	0,15	vive excitation.
	0,15	convulsions, survie.
	0,18	vive excitation.
	0,18	convulsions, survie.
	0,20	id id
	0,20	convulsions, mort.
	0,20	id id
	0,22	id id
<i>Dose convulsion.,</i>	0,18	

Si nous rapprochons ces deux résultats, nous voyons que le lapin est beaucoup plus réfractaire à la cocaïne que le cobaye. Il est vrai que ce dernier possède une masse cérébrale plus considérable, ce qui rentre parfaitement dans notre loi. Si nous prenons toujours pour unité le kilo d'animal, le lapin aura, en effet, un cerveau de 4 gr. et le cobaye de 7. (Il est bien évident que ces derniers chiffres ne sont qu'une moyenne.)